

Engagements clés pouvant être pris par le Mali à l'occasion du Sommet Humanitaire Mondial, Istanbul, les 23 et 24 mai 2016

Depuis les évènements de 2012, d'importantes avancées sont à noter en matière de stabilisation : Accord préliminaire de Ouagadougou, élection présidentielle, Accord pour la Paix et la Réconciliation, issu du processus d'Alger. Celles-ci ont permis de sortir progressivement d'une situation belligérante et d'asseoir un cadre unique de règlement de conflit.

Elles ont, en outre favorisé le redéploiement progressif de l'administration, l'amélioration de la sécurité intérieure, le retour de plus en plus croissant des personnes déplacées internes et des réfugiés.

De part sa situation actuelle, le Mali pourrait s'engager à :

- i. Renforcer le leadership et l'engagement politique pour la stabilisation du pays à travers la mise en œuvre intégrale de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, issu du processus d'Alger ;
- ii. Renforcer la cohésion sociale pour une paix durable et à investir dans le développement inclusif et les sociétés pacifiques pour améliorer le climat politico-sécuritaire et endiguer le terrorisme, la radicalisation et l'extrémisme violent auxquels il est confronté ;
- iii. Assurer de concert avec l'ensemble de ses partenaires une gestion efficiente des rapatriés et des personnes déplacées internes tout en veillant aux respects de leurs droits fondamentaux, conformément aux engagements internationaux auxquels il a souscrit ;
- iv. Renforcer ses services sociaux de base (éducation, santé, eau/hygiène/Assainissement etc.) ;
- v. Offrir plus d'opportunité l'emploi sur place aux populations vulnérables (jeunes et femmes) afin d'éviter la migration irrégulière et l'enrôlement par des mouvements islamistes ;
- vi. Renforcer les capacités des Collectivités Territoriales pour leur permettre de mieux gérer leur développement ;
- vii. Développer des mécanismes et des outils adaptés pour faire face aux catastrophes naturels induits par le réchauffement climatique à travers la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat.